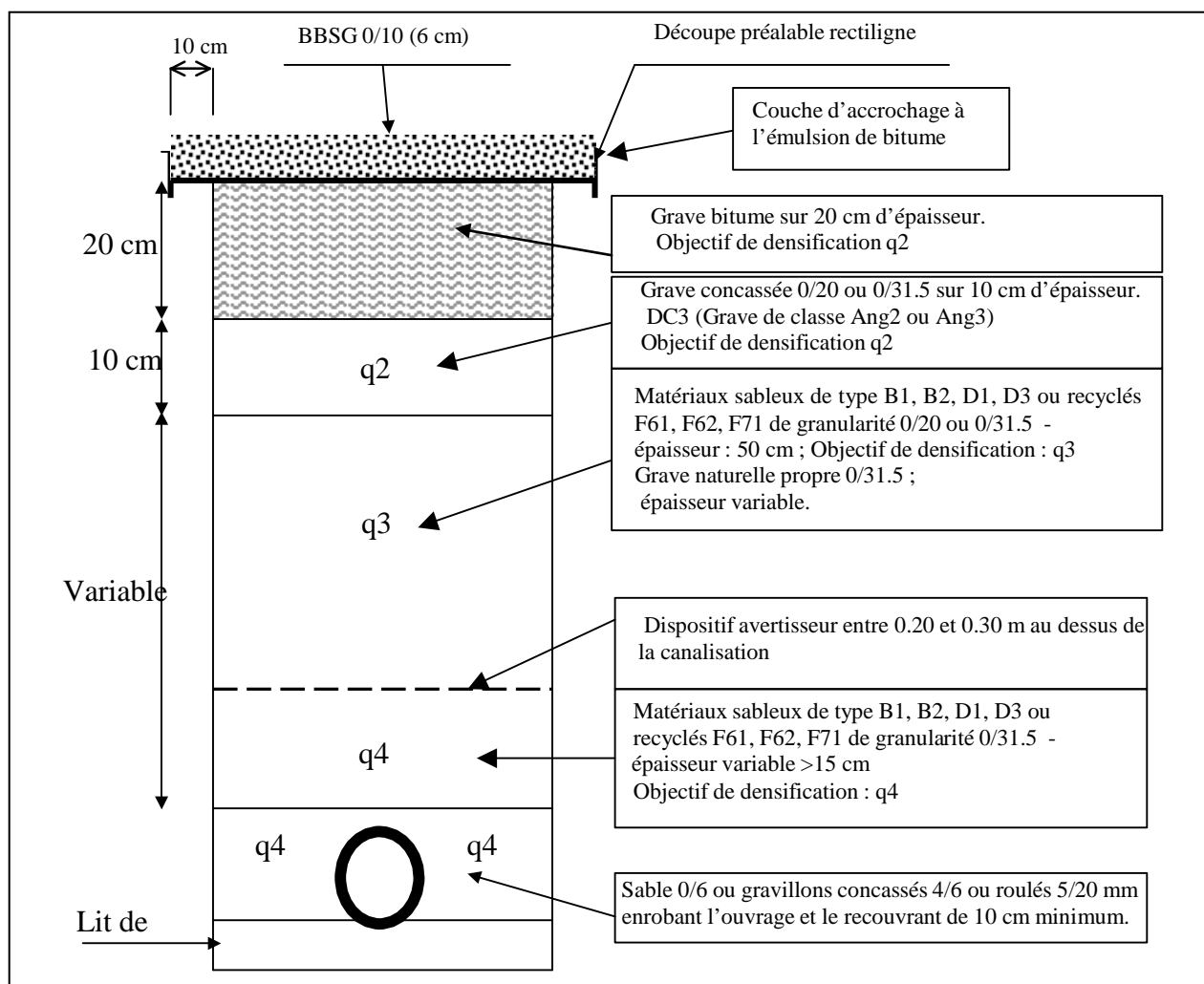


## Structure pour tranchées sous chaussées, Trafic T2 et T3 (- de 300 PL / jour)

Le remblayage de la tranchée sous chaussée dont la classe de trafic est T2 ou T3 (entre 50 et 300 PL/J/sens) ainsi que la réfection définitive de la chaussée seront réalisés conformément aux prescriptions et au croquis ci-après :

- évacuation de la totalité des déblais en décharge,
- réalisation des remblaiements suivant le croquis ci-après :



**Après la couche de roulement**, le traitement du joint sera assuré par la mise en œuvre d'un bitume pur avec sablage (sable porphyrique  $D < 4\text{mm}$ )

**Avant la réalisation de la couche de roulement**, une découpe sera réalisée à 10 cm de la première coupe pour croisement de cette dernière surface avec l'enrobé existant.

Une liaison par arrosage à l'émulsion de bitume sera réalisée pour collage de ces surfaces. Si la partie inférieure de remblai est inférieure à 15 cm, alors elle est intégrée entièrement à la PSR avec un objectif de densification q3.

q2, q3, q4 : voir les tableaux des objectifs de densification ci-joints.

B1, B2, D1, D3 : se référer à la norme NF P 11-300 pour la classification des matériaux.

Matériaux élaborés DC3 : se référer au guide technique pour le remblayage des tranchées pour cette classification de difficulté de compactage.